

le comité. J'ai soulevé cette question il y a quelques jours parce que je croyais que la somme de \$8,000 dans l'item précédent comprenait une augmentation de traitement pour ceux qui emploient leur temps aux recherches et expériences. Je suis d'avis que le Gouvernement doit suivre une ligne de conduite toute d'économie.

Pourtant, après avoir écouté les déclarations fréquentes des honorables députés sur l'importance de l'agriculture, je suis un peu déçu que les crédits à l'agriculture se limitent à environ 4 millions de dollars, alors que ceux, par exemple, du ministère de la Milice se montent à \$11,750,000. Ce n'est pas là mettre en pratique les théories que l'on prêche. Si j'étais, physiquement et moralement, un homme grand comme le ministre de l'Agriculture, je ne me laisserais pas intimider par le ministre des Finances; je demanderais que l'agriculture obtint la part qui lui revient dans les subsides. J'ai reçu de mes commettants nombre de lettres où ils demandent une distribution plus équitable des subventions destinées à l'agriculture. Je le répète, ils approuvent cordialement les efforts que le ministère fait pour combattre les insectes que détruisent les récoltes. Je crois que si ce mal règne tant dans notre région, c'est que le ministre n'est pas laissé libre d'agir ou ne reçoit pas l'aide pécuniaire qu'on devrait lui accorder à cette fin. J'appuierais volontiers une politique générale d'économie, mais je crois qu'on se montre injuste envers notre grande classe agricole.

M. FOURNIER: J'ai quelque peu à critiquer le ministre de l'Agriculture (M. Tolmie), non pas parce qu'il ne dépense pas d'argent, mais parce qu'il n'en dépense pas assez dans l'intérêt de l'agriculture. J'ai le même grief que le député d'Assiniboia (M. Gould). La somme votée annuellement pour la destruction des insectes et parasites est absolument insuffisante, si l'on considère que ces fléaux de l'agriculture font des ravages pour un montant que l'on estime à 125 millions de dollars par année. La somme affectée à l'achat de bonnes semences est entièrement trop faible, si l'on considère qu'un surcroît de récolte d'un boisseau par acre ajouterait environ 80 millions de dollars aux revenus du pays. Cela vaut la peine de nous arrêter. Quant aux sommes votées pour l'enseignement agricole, il est honteux qu'on se contente de si peu. Dans cette compétition sociale et économique des nations soucieuses de reprendre leur équilibre, il n'est pas de problème plus important, plus essentiel que celui de l'agriculture. Pour les dernières années, le grand cri n'a cessé d'être: Re-

tournons à la terre, c'est-à-dire à la vérité économique. Les économistes, les banquiers les directeurs de chemins de fer et les hommes d'affaires en général ont entendu ce cri, mais que voyons-nous? Avec une si faible subvention à l'agriculture, la population, depuis trente ans, s'est portée vers les villes. Or, je l'affirme, monsieur l'Orateur, plus il y a de cultivateurs, plus il y a des autres éléments de prospérité: chemins de fer, fabriques, villes, grands centres, églises, collèges, écoles d'art, conservatoires, bref, de tous les facteurs et accompagnements de la plus haute civilisation. Notre Gouvernement ne souhaite pas, semble-t-il, un tel état de choses, et faute d'encouragement, la population rurale décline rapidement.

L'agriculture devrait être le domaine de la grande politique, de la politique de haute volée. J'engage le ministre, lorsqu'il siégera au conseil, robuste comme il est, de faire approuver les crédits de son ministère, de n'être pas timide dans ses rapports avec ses collègues. A sa place, j'obtiendrais vite un peu d'argent du ministre des Finances, de celui de la Milice et de celui des Chemins de fer. Dans les affaires publiques comme dans les relations de la vie privée, rien ne marche si l'on est incapable de montrer suffisamment de volonté, même au point d'être audacieux. Tous ceux qui travaillent pour l'avenir doivent faire la part de la volonté individuelle, comme aussi celle de la volonté collective. Pour agir sur la volonté collective, il y a lieu de formuler, sur les points essentiels de la politique, des principes et des réformes acceptables de tous les groupes. Il importe que les questions vitales ne tombent pas en proie aux factions, aux ambitions. Le règlement de ces questions assure la grandeur et la prospérité nationales, la valeur morale de la population, le règne de la justice sociale, et le progrès matériel. Pour intéresser à ces questions la volonté collective, les hommes politiques doivent susciter des sentiments de solidarité et de fraternité, la générosité, l'esprit de justice, le courage, le désir de coopérer dans l'ordre économique et social. Que le ministre pèse ces mots.

Avant de reprendre mon siège, je tiens à mentionner brièvement la déclaration que l'honorable député de Dufferin (M. Best) a faite hier soir, "que maints honorables députés parlent d'agriculture qui n'en savent absolument rien". Je ne saurais accepter une telle déclaration, pour ce qui est de ma région. Nous observons rigoureusement le onzième commandement, qui dit: "Tu t'occuperas de tes propres af-